

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Conquet, le mercredi 28 août 2024

De nouveaux locaux pour sensibiliser à la protection de la mer d'Iroise

Le mardi 27 août 2024 avait lieu l'inauguration de l'extension des locaux du Parc naturel marin d'Iroise (PNMI) au Conquet. Un nouvel espace de médiation et d'exposition, ainsi que plusieurs bureaux ont été ajoutés aux bâtiments d'origine, occupés par l'Office français de la biodiversité (OFB).

Un bâtiment historiquement dédié aux gens de mer

La Communauté de Communes du Pays d'Iroise (CCPI) est propriétaire du bâtiment qui accueille le siège du parc marin à la pointe des Renards, au Conquet. Ces locaux abritaient jusqu'en 2000 le centre radio-maritime du Conquet, qui relayait à terre les communications avec des navires depuis le golfe de Gascogne jusqu'en mer d'Irlande.

Depuis 2007, il abrite les 25 agents de l'OFB dédiés à la gestion du Parc naturel marin d'Iroise.

Une antenne du parc marin est également basée à Douarnenez, sur l'île Tristan, où travaillent 5 agents du service opération, pour couvrir les secteurs de la Baie de Douarnenez, de l'île de Sein et de la Presqu'île de Crozon.

Renforcer la diffusion des connaissances du milieu marin en Iroise

Une des orientations prioritaires du Parc est l'approfondissement et la diffusion de la connaissance des écosystèmes marins. Cette nouvelle construction de la CCPI est une opportunité d'appuyer directement cette mission en créant un espace de médiation et d'exposition dédié à l'accueil de différents publics.

L'extension sur une nouvelle surface de 229 m² comprend :

- Un accueil
- Un espace exposition médiation
- 4 bureaux
- Une salle de réunion
- Des sanitaires



Ce projet, d'un coût total de 852 000 € HT, a été financé à hauteur de 512 000 € par l'Union européenne, NextGenerationEU, France Relance.

Un site classé sur la route des Phares

Face à la mer et à l'extrême ouest de l'Hexagone, la pointe des Renards où sont situés les locaux, est idéalement située entre les phares de Kermorvan, et de Saint-Mathieu, tous deux protégés au titre des monuments historiques.

Dans un souci de recherche d'harmonie, l'extension des locaux a donc été pensée et réalisée dans la continuité des bâtiments existants. Ce projet architectural a été soumis à la validation des architectes des Bâtiments de France.

Le PNMI, un service public dédié à la biodiversité marine

Le mardi 27 août 2024, une soixantaine de personnes, élus et membres du Conseil de gestion du PNMI ont pu visiter les nouveaux locaux inaugurés par le Président de la CCPI, André Talarmin, le Président du Conseil de gestion et Président du Conseil départemental, Maël de Calan et de la directrice déléguée du PNMI, Myriam Sibillotte. L'évènement s'est tenu en présence d'Alain Espinasse, Préfet du Finistère ainsi que du vice-amiral d'escadre Jean-François Quérat, Préfet maritime de l'Atlantique, qui sont également venus découvrir ces nouveaux locaux de médiation sur le milieu marin.

Contact

Lucie Moncuquet / chargée de mission Communication et Sensibilisation
07 63 11 98 88 lucie.moncuquet@ofb.gouv.fr